

DESTINATAIRE :

- À tous les médecins et professionnels autorisés à prescrire des analyses de biologie médicale du **Nord de Lanaudière**,
- À tous les centres de prélèvements du **Nord de Lanaudière**,
- À tous les préleveurs du **Nord de Lanaudière**

EXPÉDITEUR : Service de microbiologie du laboratoire de biologie médicale du CISSS Lanaudière Nord (CHDL)

DATE : 13 septembre 2018

OBJET : **Utilisation optimale de la recherche de parasites dans les selles.**

***** **Attention cette note s'adresse aux analyses destinées au CHDL seulement** *****

Chers collègues ;

Suite à un problème de niveau informatique, nous avons dû reporter l'entrée en vigueur de la nouvelle procédure pour la recherche de parasite dans les selles. Voici donc un rappel ainsi que les nouvelles instructions concernant cette procédure qui sera mise en vigueur le **19 septembre 2018**.

Notre laboratoire traite un volume important de demandes de recherche d'œufs et parasites dans les selles. Le travail technique requis pour ces spécimens est substantiel et nous fournissons des efforts constants pour conserver un délai de réponse raisonnable. C'est pourquoi nous demanderons sous peu de fournir un contexte clinique lors du prélèvement de cette analyse. Seules certaines indications cliniques seront acceptées pour ce test.

Nous sommes conscient de l'importance de ce test dans l'algorithme diagnostique de diarrhées persistantes (>14 jours) et de diarrhées aiguës avec contexte épidémiologique associé. Toutefois, son utilité dans les cas de diarrhées aiguës (<14 jours) sans contexte épidémiologique parasitaire est limitée. En effet, ces cas sont les plus souvent associés à des étiologies bactériennes ou virales.

Voici les indications de recherche d'œuf et parasite dans les selles :

- A. Patients avec diarrhées persistantes ou chroniques (>14 jours).
- B. Patient avec diarrhées en retour de voyage.
- C. Patient avec diarrhées ayant eu contact avec enfants en garderie ou enfant en garderie présentant des diarrhées.
- D. HARSAH (homme ayant des relations sexuelles avec des hommes) avec diarrhées.
- E. Patient sidéen ou immunosupprimé avec diarrhées.
- F. Diarrhées sanglantes (pour amibiase), surtout si facteurs de risques (HARSAH, voyage, immigrant de pays endémique).
- G. Éclosion communautaire en lien avec eau ou aliments contaminées.
- H. Bilan de dépistage chez patient immigrant de pays endémique pour infection parasitaire.

Ces critères sont listés dans le feuillet d'instruction au patient, afin que ce dernier inscrive la lettre correspondant à l'indication pertinente sur son échantillon. Ces feuillets d'instruction sont disponibles au laboratoire et sur l'internet du CISSS de Lanaudière

<http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/biologie-medicale-nord/>

Vous devrez utiliser le code usuel **SELOP** pour la création de la requête informatique dans le système informatique du laboratoire et au moment de la sauvegarde une boîte message sera générée et vous devrez y inscrire le critère correspondant à ce qui est inscrit sur la requête du patient. En cas d'absence de critère clinique, l'analyse sera annulée automatiquement.

***** **VOIR VERSO POUR INFORMATION COMPLÉMENTAIRE** *****

De plus, tout patient hospitalisé depuis plus de 3 jours et qui développe des diarrhées en courant d'hospitalisation (diarrhées nosocomiales) ne devrait pas avoir une recherche de parasite dans les selles.

Nous vous rappelons aussi que l'excrétion des parasites dans les selles peut être intermittente. C'est pourquoi une collecte de 2 à 3 selles sur une période de 7 à 10 jours est recommandée pour augmenter la sensibilité de la recherche de parasites. Un seul spécimen par jour sera accepté. Ces informations sont aussi disponibles dans le feuillet d'instruction au patient.

Il est à noter que ce test ne permet pas de détecter certains parasites plus rares tels que le *cryptosporidium*, les coccidies et les microsporidies. Si la détection de ces parasites est requise (patient immunosupprimé), une demande spécifique doit être faite.

Pour de plus amples informations sur les tests disponibles pour recherche de pathogènes dans les selles, veuillez-vous référer au Guide de prélèvement et transport, disponible dans la section pré analytique sur l'internet du CISSS de Lanaudière.

<http://www.ciass-lanaudiere.gouv.qc.ca/professionnels-de-la-sante/ressources-pour-les-professionnels/biologie-medicale-nord/>

Veillez recevoir nos salutations distinguées,



Dre Anaïs Lauzon-Laurin
Microbiologiste-infectiologue
CISSS Lanaudière (CHDL)



Audrey Gaudet, Assistante-chef intérimaire
Laboratoire microbiologie
CISSS Lanaudière (CHDL)